

# TARIFS SAISON 2025/2026

Année sportive : 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2026 Année civile : 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2026

#### **LICENCE OMNISPORTS ANNUELLE**

**ADULTE**  $N\acute{e}(e)$  en 2007 et avant (18 ans et +)  $\rightarrow$  **43.40**  $\in$  (avec assurance) **39.20**  $\in$  (sans assurance)

JEUNE  $N\acute{e}(e)$  entre 2008 et 2012 (13 ans à 17 ans) →36.80 € (avec assurance) 32.60 € (sans assurance)

ENFANT  $N\acute{e}(e)$  en 2013 et après (0 à 12 ans)  $\rightarrow$ . 25.60 $\in$  (avec assurance) 21.40  $\in$  (sans assurance)

\*L'assurance individuelle accident : 4.20 € est optionnelle et au choix de l'adhérent.

### CARTE OMNISPORTS LOISIRS SAISONNIERE AVEC ASSURANCE

<b>ADULTE</b> Né(e) en 2007 et avant (18 ans et +)→	25.00€
<b>JEUNE</b> Né(e) entre 2008 et 2012 (13 ans à 17 ans)→	20.80€
<b>ENFANT</b> Né(e) en 2013 et après (0 à 12 ans) →	16.80€

## <u>CARTE INITIATIVE POPULAIRE</u>..... 5.00€

Les cartes assurance temporaire ont pour but d'offrir la possibilité de découvrir les activités FSGT. Elles sont valables de 1 à 3 jours consécutifs et ne peuvent être achetées qu'à trois reprises en cours d'année par un même adhérent.

## <u>CARTE DE SOUTIEN NON PRATIQUANT(E)</u> ...... → 17.00€

Cette carte est délivrée aux personnes qui ne pratiquent pas des activités physiques, sportives et artistiques qui souhaitent soutenir le projet et les actions de la FSGT (SANS ASSURANCE)

#### **AFFILIATION DES CLUBS**

CATEGORIE 1	→105 €
CATEGORIE 2	175€
CATEGORIE 3	480€

Le club s'engage à prendre minimum 6 licences omnisports sur la saison. Déclaration en Préfecture obligatoire pour tous les clubs

<sup>\*</sup>L'assurance ne prend pas en charge la mort subite.